



GUIDE DES SAISONNIERS



HIVER/ÉTÉ 2010-2011

BIEN vivre ma saison

Aravis - Lac d'Annecy



Bonjour et bienvenue !

652 000 lits touristiques
2^{ème} département touristique de France

Du Mont-Blanc ou des Aravis aux rives des lacs Léman ou d'Annecy, la Haute-Savoie offre un cadre idyllique pour les nombreux saisonniers dont le travail est aussi le gage de la réussite des vacances des touristes venant du monde entier.

Dans un contexte économique qui tend à s'améliorer, le tourisme reste le premier secteur créateur d'emploi en Haute-Savoie, à l'image de l'hôtellerie restauration ou des remontées mécaniques dont l'activité est en hausse. Non délocalisable, le tourisme représente des valeurs d'avenir et de dynamisme.

Depuis 2007, les pouvoirs publics (État, Conseil Régional, Conseil Général), les Élus, les partenaires sociaux et l'ensemble des acteurs qui interviennent dans le champ du social (C.A.F., C.P.A.M., M.S.A., bailleurs sociaux, service de santé au travail) se sont mobilisés en faisant de la promotion de l'emploi saisonnier une priorité départementale inscrite dans un protocole d'objectifs.

Dans ce cadre et pour que les saisonniers puissent « Bien vivre leur saison », les territoires du Pays du Mont-Blanc et du Chablais se mobilisent pour l'accueil des saisonniers grâce à l'Espace Saisonnier de Chamonix et au Point Accueil Saisonnier du Chablais ; plus largement, la Haute-Savoie s'engage pour parfaire l'information des saisonniers en éditant ce guide.

Toutes les questions liées à la formation, à l'emploi, aux conditions de travail, à la santé, au logement et de manière générale, toutes les questions que peuvent se poser les saisonniers et leurs employeurs y trouvent une réponse.

Pour que l'activité touristique saisonnière soit bel et bien la « cheville ouvrière » de toute une économie locale, il est essentiel que les saisonniers soient le mieux informés possible.

Telle est la vocation de ce guide.

Et bonne saison à tous !

Alain Solliet

Président de la Maison de
l'Emploi - Espace Saisonnier
PAYS DU MONT-BLANC

Jean-Luc Videlaine

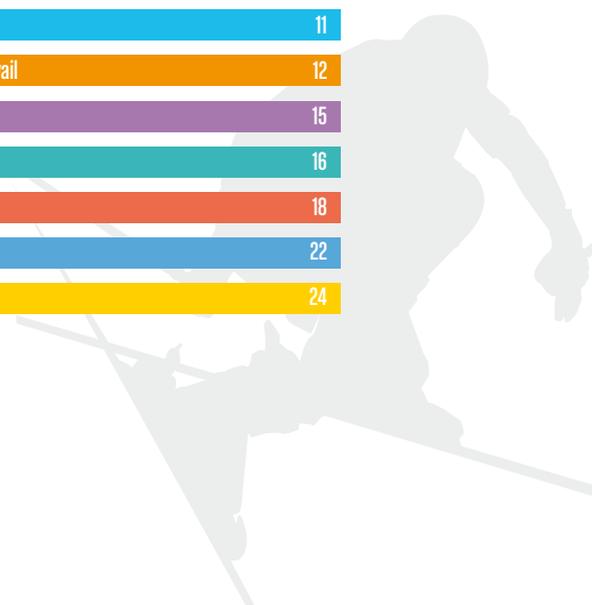
Préfet de Haute-Savoie

Astrid Baud-Roche

Présidente de la Mission
Locale Jeunes
Point Accueil Saisonnier
CHABLAIS

SOMMAIRE

	L'Espace Saisonnier	2
	Emploi	4
	Logement	8
	Social	11
	Réglementation du travail	12
	Services juridiques	15
	Formation	16
	Santé	18
	Après la saison ?	22
	Annuaire	24



Espace Saisonnier & Point Accueil Saisonnier du Département de la Haute-Savoie

Employeur ou salarié, demandeur d'emploi ou en activité, ce guide saisonnier est le vôtre !

Il a été conçu pour vous permettre de trouver rapidement et efficacement une réponse à vos questions ou préoccupations en lien avec l'activité saisonnière : emploi / formation, logement, réglementation du travail, santé, vie quotidienne, etc.

Nous sommes présents tout au long de l'année sur le territoire, n'hésitez pas à nous rendre visite !

Contact : Point Accueil Saisonnier

« Le France » 2 Avenue de la Gare
74200 THONON LES BAINS

Tél. 06 43 37 70 62

Contact : Espace Saisonnier Chamonix

100 rue Paul Verlaine
74130 BONNEVILLE

Tél. 06 08 30 96 34

SERVICES

- Aide à la recherche d'emploi
- Relais d'information avec les partenaires
- Espace Internet (Cyber-base Emploi) pour la recherche d'emploi, de formations...
- Aide à la rédaction de CV & lettres de motivation
- Préparation aux entretiens d'embauche
- Organisation d'actions liées à la saisonnalité (réunions d'informations, bourses aux emplois d'été, soirées d'accueil, journées santé, animations, forums...)

QUESTIONSAISON

questionSaison est un service d'information pour les saisonniers et leurs employeurs dans les domaines de l'emploi, du droit du travail, de la formation, du logement, de la santé, etc. Créé par la Région Rhône-Alpes en collaboration avec les partenaires de la saisonnalité dont les Espaces Saisonniers et les Points Accueil Saisonnier, questionSaison vous oriente vers le bon interlocuteur !



Plus d'infos : www.questionsaison.fr
n° Azur 0810 69 00 50

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SAISONNALITÉ (ONS)

Pour tout savoir sur les espaces saisonniers de France :



www.saisonnalite.org

NOTES



Emploi

OÙ M'ADRESSER POUR TROUVER UN EMPLOI ?

Pôle Emploi

• **Informations en libre-accès** concernant les offres d'emploi, les entreprises, les dispositifs de formation, les mesures pour l'emploi, les aides à la reconversion professionnelle.

• **Conseil personnalisé** assuré par les conseillers concernant toutes les problématiques d'emploi rencontrées par les saisonniers.

Dès la fin de la saison, des informations concernant les possibilités d'emploi à l'intersaison, de formation et de VAE afin d'accompagner le saisonnier vers la bi-activité.

• **Service aux employeurs** : accompagnement personnalisé dans toutes les étapes du recrutement : analyse de poste et définition de profil ; recherche de candidats ; sélection et proposition de candidats. Une diffusion nationale des offres d'emploi, un accès aux candidatures déposées en ligne par les saisonniers grâce au site internet.

Plus d'infos : www.pole-emploi.fr ou par téléphone au 39 49

Mission Locale Jeunes

La Mission Locale Jeunes accompagne et conseille les jeunes de 16 à 25 ans sur la recherche d'emploi, les démarches d'orientation, et de formation, sur les questions en matière de logement, santé, mobilité...

Plus de 2 000 offres d'emploi sur 2 jours !

BON À SAVOIR

Semaine de l'emploi

Organisée par Pôle emploi et ses partenaires : Rendez-vous incontournable de préparation de votre saison, la semaine de l'emploi vous permet de rencontrer les employeurs du Pays du Mont-Blanc en direct. CV et motivation seront nécessaires pour décrocher un contrat pour la saison d'hiver !

• Morzine : Mardi 19 octobre 2010

• Cluses : Mercredi 20 octobre 2010

Plus d'infos : www.1semainepourlemploi.fr

LA PLURIACTIVITÉ POUR TRAVAILLER TOUTE L'ANNÉE

PERIPL

(Pôle d'Echange, de Ressources et d'Information sur la Pluriactivité et la saisonnalité)

Ce dispositif propose de l'information juridique sur le travail saisonnier et la pluriactivité, c'est-à-dire le cumul par une même personne de plusieurs activités professionnelles sur l'année. Il peut apporter une information de nature juridique ou pratique sur toutes les thématiques saisonnières.

Plus d'infos :

Tél. 04 50 66 47 47 - Email : info@peripl.org - www.peripl.org

LA PLURIACTIVITÉ POUR TRAVAILLER TOUTE L'ANNÉE

GEIQ BTP Pays De Savoie - Ain

Le GEIQ BTP PAYS DE SAVOIE - AIN regroupe plus de 420 artisans et entrepreneurs sur la Savoie, la Haute-Savoie et l'Ain, représentant toutes les filières du Bâtiment et des Travaux Publics. Sa mission est de recruter, qualifier et accompagner de nouveaux salariés candidats à une reconversion dans le BTP.

- Parcours « sur-mesure » en fonction de votre profil et projet,
- Possibilité de conserver aussi votre activité saisonnière d'été,
- Alternance « emploi & formation » adaptée à votre potentiel et aux besoins du marché,
- Accompagnement personnalisé pour évoluer et gérer l'enchaînement des saisons,
- Passage de diplômes si nécessaire.

Plus d'infos : www.geiqbtp.fr



NOTA BENE Chaque saison d'hiver, le GEIQ BTP organise une réunion d'information collective à l'Espace Saisonnier (cf GEIQ).



RESO 73-74

Groupement d'employeurs spécialisé dans la mise à disposition de personnel dans le secteur des HCR.

Plus d'infos : www.resoemploi.fr



TRAVAILLER À L'ÉTRANGER

EURES

(European Employment Services)

Pour avoir des offres d'emploi et des informations sur la libre circulation des travailleurs dans l'Espace Economique Européen.

Plus d'infos : <http://eures.europa.eu> ou prendre contact avec un conseiller de Pôle Emploi

Club TELI

(Travail Etudes et Loisirs Internationaux)

Le Club TELI permet de trouver des offres d'emploi, de stage, de bénévolat ou une place au pair. L'adhésion de 40 euros par an permet l'accès à toutes les offres du club dans le monde entier, avec de nombreux bons plans.

Plus d'infos : www.teli.asso.fr

EURALP

Cette association prépare et accompagne vers des expériences professionnelles, des séjours linguistiques et des voyages d'études en Europe, en Amérique du Nord et dans l'hémisphère Sud. Soutien aux démarches administratives et appui financier (bourses).

Plus d'infos : euralp@wanadoo.fr ; www.euralp.org





Logement

À QUI M'ADRESSER POUR TROUVER UN LOGEMENT ?

Résidences sociales pour les saisonniers

Certaines municipalités mettent à disposition des logements à destination des saisonniers qui ont un contrat de travail. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Les loueurs particuliers

Des tableaux d'affichages publics et des listes de loueurs particuliers sont parfois à votre disposition dans les mairies et/ou offices du tourisme. Certains Espaces Saisonniers affichent également des annonces de loueurs particuliers.

LOGEMENTS PROVISOIRES

Plusieurs structures peuvent vous héberger de manière provisoire. Il faut vous renseigner auprès des mairies et/ou des espaces et Points Accueil Saisonnier.



BESOIN D'UN ACCUEIL D'URGENCE ? ALLO LE 115

On vous indiquera les coordonnées des structures d'hébergements provisoires les plus proches.



CONSEIL Anticipez vos recherches et privilégiez pour une première saison les offres d'emploi logées !



FAITES-LE SAVOIR

Pour les propriétaires de constructions de logements saisonniers !

Action Logement finance l'achat, la construction ou la rénovation de logements locatifs destinés à être loués à des saisonniers aux loyers modérés. Il concerne les employeurs qui veulent acheter des logements pour leurs saisonniers.

L'Etat par le biais de la DDT informe les propriétaires pour réaliser des logements saisonniers. Plus d'infos : www.amallia.fr

LES AIDES AU LOGEMENT

Comme tout locataire, vous pouvez contacter des organismes spécialisés pour connaître vos droits et obligations.

Mission Locale Jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans, selon votre situation, la MLJ peut vous aider dans les démarches d'accès au logement (aides, dossiers administratifs, budget). Plus d'infos : www.missionlocale.fr

L'ADIL (Association Départementale Informations sur le Logement)

L'ADIL renseignera sur les différentes formes de location et sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales.

Plus d'infos : www.adil.org/74

AMALLIA / ex CILSE (Comité Interprofessionnel du Logement Social et de son Environnement)

- > Avance LOCA PASS® : prêt à 0% pour financer le dépôt de garantie de 1 ou 2 mois de loyer.
- > Garantie LOCA PASS® : Amallia garantit au propriétaire le paiement du loyer et des charges pendant 18 mois en cas de défaillance du locataire. Réservée au secteur de location sociale.
- > La GRL® (Garantie des Risques Locatifs) : Assurance payante (souscrite par le bailleur) pour couvrir les risques locatifs dans le secteur privé. Voir sur le site www.grl.fr.

Plus d'infos : www.amallia.fr

La CAF

Allocation pour la résidence principale pour les personnes qui paient un loyer ou qui remboursent un prêt.

Plus d'infos : www.caf.fr - Tél. 08 20 25 74 10

Allocations MSA (Mutualité Sociale Agricole)

Pour les personnes soumises au régime agricole. Plus d'infos : www.msa.fr

Pôle Médico-Social (Direction de la Prévention et du Développement Social)

Information, orientation et aide à la constitution des dossiers en vue de faire valoir ses droits au logement.

Plus d'infos : Espace Saisonnier

Social

QUESTIONS SOCIALES & FAMILIALES ?

Mairie / CCAS

Les centres communaux d'action sociale répondent aux questions liées aux difficultés quotidiennes. Ils ont en charge la gestion des structures petites enfance, les dossiers d'assistance juridique, de demande de logement social et de demande de RSA si vous ne bénéficiez pas des allocations chômage.

Pôle Médico-Social

Les assistantes sociales du Conseil Général peuvent vous accompagner dans vos démarches : santé, logement, problèmes financiers ou familiaux. Les assistantes sociales reçoivent sur rendez-vous.

Le service de Protection Maternelle Infantile (PMI) peut vous aider et vous orienter pour tout ce qui concerne la maternité et les enfants (santé, garde).

CAF/ MSA

La CAF sert plusieurs prestations en fonction de vos revenus et de votre situation : vous attendez un enfant ? Vous souhaitez le faire garder ? Vous rencontrez des difficultés financières pour vous loger ? Vous vivez une situation précaire ? La Caisse d'Allocations Familiales est là pour vous accompagner.

Plus d'infos : www.caf.fr

La MSA propose les mêmes prestations que la CAF pour les personnes affiliées au régime agricole.

Plus d'infos : www.msa.fr



Réglementation du travail

OÙ M'INFORMER SUR LE DROIT DU TRAVAIL ?

DIRECCTE

La DIRECCTE informe les salariés et les entreprises sur le droit du travail (conditions d'embauche, rupture d'un contrat de travail, représentation des salariés au sein de l'entreprise, etc.) et veille au respect de l'application du droit social en entreprise (durée du travail, santé au travail, rémunérations, etc.). Elle conseille employeurs comme salariés dans de nombreux domaines : ressources humaines, plans sociaux, groupements d'employeurs, formation en alternance, Validation des Acquis de l'Expérience professionnelle, aides financières à l'embauche de travailleurs défavorisés, etc.

Plus d'infos : www.rhone-alpes.travail.gouv.fr / www.travail.gouv.fr / www.cohesionsociale.gouv.fr

Permanences de l'inspection du travail.

Les syndicats de salariés

Un syndicat de salariés défend les intérêts des salariés. Les conseillers du salarié peuvent également vous assister lors d'un entretien préalable au licenciement. La liste des conseillers est disponible dans les mairies.

BON À SAVOIR

La visite médicale

Les visites médicales d'embauche, périodiques et de reprise sont obligatoires et s'imposent au salarié comme à l'employeur. A l'issue de ces visites, le médecin du travail émet un avis d'aptitude, dont un exemplaire est destiné au salarié et l'autre à son employeur. Ce dernier doit pouvoir présenter cette fiche à tout moment à l'inspecteur du travail ou au médecin inspecteur du travail. L'employeur doit suivre l'avis du médecin du travail.

EN CAS DE CONFLIT

Afin de connaître vos droits et les démarches légales, vous pouvez contacter :

l'Espace Saisonnier

L'animateur peut vous apporter un premier niveau d'information, des conseils de bon sens et vous orienter sur les services compétents.

Le conseil de Prud'hommes

Ne renseigne pas ; reçoit uniquement les demandes.

Unions départementales

CFDT Anney - 04 50 67 91 70 - Email : ud@cfdt74.fr
Ouvert du lundi au vendredi, 9h-12h et 14h-18h
Secrétaire Dptal - 06 26 37 35 07

CFTC Cran Gevrier - 04 50 57 54 57
Email : ud74cftc@wanadoo.fr
Permanence le matin de 8h à 12h les lundi, mardi, jeudi & vendredi - Fermé le mercredi

CFE CGC Cran Gevrier - 04 50 67 40 12
Email : ud74@cfecgc.fr

CGT Anney - 04 50 67 91 64
Email : cgt.haute-savoie@wanadoo.fr
Ouvert tous les jours

FO Cran Gevrier - 04 50 67 40 15
Email : udfo74@force-ouvriere.fr
Ouvert du lundi au vendredi, 8h30-12h et 14h-17h30



QUESTIONS RÉPONSES

Quelles sont les spécificités du CDD saisonnier ?

- > Pas de prime de précarité en fin de contrat
- > La rupture du contrat ne peut intervenir que :
 - si le salarié et l'employeur sont d'accord
 - en cas de faute grave
 - en cas de force majeure
 - si le salarié justifie d'une proposition d'embauche en CDI (délai de préavis à respecter)

Les heures supplémentaires doivent-elles être rémunérées ou récupérées ?

Le salarié qui effectue des heures supplémentaires aura la possibilité de les récupérer sous forme de repos compensateurs ou de se les faire rémunérer au bon vouloir de l'employeur et en fonction de l'activité de l'entreprise.

Le code du travail prévoit que des décomptes de durée du travail doivent être tenus. Ils mentionnent le récapitulatif des **heures réellement effectuées** par chaque salarié.

Le logement qui m'est fourni par mon employeur doit-il répondre à certains critères ?

Oui, il doit répondre à des exigences minimales en termes de surface, de volume, d'équipements (fenêtres, aérations, etc.). Le logement ne doit pas être libéré par le saisonnier durant une suspension de son contrat de travail (arrêt maladie par exemple).

Plus d'infos : documentation DIRECCTE « les règles légales » (disponible à l'Espace Saisonnier)

Services juridiques

QUELLES RÉPONSES ADMINISTRATIVES À VOS QUESTIONS ?

3939 ALLÔ SERVICE PUBLIC !?

Quelle que soit votre situation vous pouvez obtenir en moins de trois minutes une réponse ou une orientation à une demande de renseignement administratif.

Antenne de Justice

Service public d'accès aux droits et d'orientation juridique. Les antennes sont situées sur Cluses et Thonon et accueillent de nombreuses permanences, orientent et informent sur les procédures.

Consulter un avocat gratuitement

Vous avez la possibilité avec un bon d'orientation de rencontrer un avocat gratuitement pendant 20 mn. Mairie de votre domicile ou antenne de Justice de Cluses ou Thonon.

Conciliateur de justice

Personne bénévole nommée par la Cour d'Appel. Sa mission est de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis. Le recours au conciliateur est gratuit et peut éviter d'engager un procès. **Plus d'infos : auprès des mairies**

Délégué du Médiateur de la République

Conseiller sur les questions liées aux litiges entre les particuliers et l'administration.
Plus d'infos : 04 50 98 84 63

ASSIJES - Association d'Intervention Judiciaire et Sociale

Service d'aide aux victimes : accueil, écoute, information, orientation. Ne se substitue pas aux avocats. Reçoit sur rendez-vous. **Plus d'infos : assijes@orange.fr**

CIDFF - Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles

Le CIDFF Rhône informe, oriente et accompagne le public et en priorité les femmes et les familles dans les domaines de l'accès aux droits, de la lutte contre les violences sexistes, du soutien à la parentalité, de l'emploi, de la formation professionnelle, de la création d'entreprise, de la santé... Propose également une information juridique par le biais d'un avocat. **Plus d'infos : www.infofemmes-rhonealpes.fr**

Formation

À QUI M'ADRESSER POUR SUIVRE UNE FORMATION ?

Pôle Emploi

Vous souhaitez évoluer professionnellement, exercer plusieurs emplois pendant l'année, vous avez besoin de conseils autour de la formation, Pôle Emploi vous informe sur les possibilités de formation, les centres de formation et les possibilités de financement.

Plus d'infos : www.pole-emploi.fr

Mission Locale Jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission Locale Jeunes peut vous aider à construire votre projet de formation et étudier sa faisabilité financière et pratique. Elle vous aide au montage administratif du dossier et vous accompagne tout au long de la formation.

La Maison de l'Information et de la Formation (MIFE)

La MIFE de Haute-Savoie vous aide dans votre réflexion sur la formation, sur votre avenir professionnel ou sur une orientation. Aide gratuite à l'élaboration de tout projet professionnel.

Plus d'infos : www.mife74.org

Portail de l'orientation tout au long de la vie en Rhône-Alpes

Découvrez les métiers. Recherchez une formation ou un dispositif pour évoluer dans votre vie professionnelle. Créez votre emploi, montez votre entreprise.

Plus d'infos : www.rhonealpes-orientation.org



CIF / BDC / VAE :

Qu'est que c'est ? Où s'informer ?

Bilan de compétences (BDC) ?

Cette démarche vous aide à mieux réfléchir sur votre évolution professionnelle et à évaluer vos compétences, vos comportements professionnels et vos motivations.
> ClBC : cibc74-bonneville@wanadoo.fr

La Validation des Acquis d'Expérience des saisonniers (VAE) ?

Sur la région Rhône-Alpes, les saisonniers bénéficient d'un dispositif d'accompagnement, entièrement gratuit. Pour toutes informations, rendez-vous sur : www.vae-saisonnier.fr

Le Congé Individuel de Formation (CIF) ?

Pour ce qui concerne les droits et possibilités ouvertes par le CIF, contacter le Fongefif. Plus d'infos : Fongefif Haute-Savoie antenne74@cifrhonealpes.com

LES FORMATIONS SPÉCIFIQUES

Hôtellerie (cuisine, service, réception, management, etc.)

> Sécurisation des Parcours Professionnels des saisonniers (FAFH)

Si vous justifiez d'au moins une saison dans le domaine de l'hôtellerie/restauration, vous pouvez disposer d'un crédit de 21h de formation sous réserve d'acceptation de la prise en charge par le FAFH.

Plus d'infos : www.fafih.com ; www.saisonniers-hotel-resto.fr ; GRETA Arve Faucigny & GRETA Lac

GEIQ BTP

Spécialiste des parcours emploi & formation dans le Bâtiment et les Travaux Publics depuis plus de 10 ans, le GEIQ BTP Pays de Savoie - Ain permet à des jeunes et des adultes d'intégrer ces métiers. Chaque projet est défini « à la carte » en fonction du souhait et du potentiel du salarié. Par l'intermédiaire du GEIQ on vise un diplôme ou une qualification professionnelle reconnue (voir page 8).

Plus d'infos : www.geiqbtp.fr

BON À SAVOIR

Financement

Chaque employeur cotise auprès d'un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA). Ces structures permettent de prendre en charge financièrement la totalité ou une partie de la formation. Pour ce qui concerne les droits et les possibilités ouvertes, renseignez-vous auprès de votre employeur et/ou de l'Espace Saisonnier qui vous aidera dans vos démarches.

Santé



POINT ÉCOUTE JEUNES

Mission Locale Jeunes

L'équipe est à l'écoute de toutes les problématiques santé qui concernent les jeunes de 16 à 25 ans. N'hésitez pas à nous contacter, parlez-en à un conseiller, il saura vous guider et mettre en place un accompagnement adapté à votre insertion professionnelle.

SANTÉ AU TRAVAIL

Ce service a pour objet de prévenir toute altération de la santé des salariés, du fait de leur travail, notamment en surveillant leur état de santé, les conditions d'hygiène du travail et les risques liés à l'environnement du travail. Les services de Santé au Travail sont à votre disposition pour toute question.

LA CONTRACEPTION

Centre de planification

Consultations médicales et informations relatives à la contraception, entretiens post IVG, etc. Délivrance gratuite de la contraception d'urgence. Diagnostic de grossesse.

PMI - Protection Maternelle Infantile

Vous pouvez prendre rendez-vous avec la sage-femme du secteur. Elle se déplace en station à la demande.

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

La Mutualité Française de Haute-Savoie

Son service prévention et promotion de la santé agit auprès de différentes populations (jeunes en insertion, grand public...) sur des thématiques variées (addictions, nutrition, droits sociaux...). Une de ses préoccupations majeure est la santé des saisonniers tant au niveau local, départemental que régional.

La MFHS fédère une centaine de mutuelles. Elle gère une clinique dentaire, un centre optique et un service de soins infirmiers à domicile.

Plus d'infos : www.mutualite74.fr

Éducation Santé Haute-Savoie

Il s'agit d'un pôle ressource régional et interdépartemental mobilisant des compétences en documentation gratuite, en conseil méthodologique, en gestion de projet concernant la santé. Ils peuvent intervenir à la demande d'un employeur notamment autour des questions liées au tabac et à la nutrition.

Plus d'infos : www.education-sante-ra.org

Sécurité Solaire

L'association Sécurité Solaire à travers la mise en place du programme « Vivre avec le soleil » informe largement la population des bonnes pratiques liées au soleil et notamment afin d'éviter les pathologies liées à une surexposition au rayonnement ultraviolet (UV).

Plus d'infos : www.soleil.info/uv-meteo



LES CONDUITES ADDICTIVES

Centre de cure ambulatoire en Alcoolologie ANPAA

Ce centre s'adresse à toute personne qui s'interroge sur sa consommation d'alcool et/ou de tabac. Il propose des soins ambulatoires, des activités collectives (groupe de paroles, sophrologie, sorties,...) et un suivi en liaison avec des professionnels sociaux et de santé.

Plus d'infos : ANPAA Cluses

Association Ophelia - Le Thianty

Association alliant soins (appariements de coordination thérapeutiques et centre thérapeutique résidentiel) et prévention (ITSS : infections transmissibles par le sexe et par le sang).

Coordonne des actions de prévention et de réduction auprès des saisonniers sur le département.

Plus d'infos : www.prevaction.org

Association « Le Lac d'argent » :

Centre de soins spécialisés pour toxicomanes et leurs familles

- > Accompagnement pluridisciplinaire : infirmiers, médecins, travailleurs sociaux, psychologues.
- > Programme de soin en ambulatoire (Méthadone et Subutex).
- > Consultation familles et proches.
- > Permanence d'évaluation des consommations.
- > Réduction des risques et prévention.

Plus d'infos : lac-d-argent@wanadoo.fr

BON À SAVOIR

Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit

Toutes les consultations médicales et les analyses sont anonymes, confidentielles et gratuites.

SIDA INFO SERVICE

N° vert : 0800 840 800

www.sida-info-service.org



L'ASSURANCE MALADIE

Je dois être affilié à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou à la Mutualité Sociale Agricole. J'ai toujours sur moi ma Carte Vitale, et à défaut, mon attestation de droits. Je peux mettre à jour ma carte dans toutes les pharmacies du département. Je la présente systématiquement au professionnel de santé que je consulte.

CPAM

Vous pouvez vous rapprocher de l'Espace Saisonnier qui peut contacter directement la CPAM en cas de difficultés particulières ou dans les cas d'urgences sociales ou financières liées à une situation en rapport avec l'assurance maladie.

Plus d'infos : www.ameli.fr ; Tél. 36 46

CMU - Couverture Maladie Universelle

Cette couverture de base est destinée aux personnes qui n'ont pas ou plus de droits à l'Assurance Maladie. Elle peut inclure, sous condition de ressources, une complémentaire santé. Si je ne peux en bénéficier, je peux constituer un dossier de demande d'aide financière pour l'acquisition d'une complémentaire santé.

Plus d'infos : www.ameli.fr ou Tél. 36 46,



Après la saison ? Une saison d'été à la mer ? A la montagne ?

DANS LES ALPES

04 Point Accueil Saisonnier (04400 Barcelonnette)
Tél. 04 92 80 71 30 - agiral@cbe-parpaillon.com

05 Maison des Saisonniers du Briançonnais
(05240 La Salle Les Alpes) Tél. 04 92 24 70 80
saisonniers@ccbrianconnais.fr

38 Espace Saisonnier des Deux Alpes
Tél. 04 76 79 08 65
accueilsaisonnier.2alpes@wanadoo.fr

Maison des Services Publics et des Saisonniers
(38520 Bourg d'Oisans)
Tél. 04 76 80 02 66 - geado@wanadoo.fr

Espace Saisonnier de Chamrousse
(38410 Chamrousse) Tél. 04 76 03 11 08

73 Espace Saisonnier des Arcs
Tél. 04 79 07 01 35
espace-saisonniers@bourgsaintmaurice.fr

Espace Emploi Formation de Courchevel
Tél. 04 79 00 01 01
espace-emploi-courchevel@wanadoo.fr

Espace Saisonnier de La Plagne
Tél. 04 79 09 20 85
saisonniers.laplagne@wanadoo.fr

Espace Saisonnier des Ménuires / Val-Thorens
Tél. 04 79 00 23 20 - saisonniers@mairiesmb.com

Espace Saisonnier de Tignes
Tél. 04 79 40 09 89 - espacesaisonniers@tignes.net

Espace Saisonnier de Val d'Isère
Tél. 04 79 06 84 78 - vievaldis@wanadoo.fr

Les 24 relais saisons de Maurienne (les Karellis,
le Corbier, Valloire, la Toussuire, ...)
Tél. 04 79 64 41 02 - saisonmaurienne@orange.fr

74 Points d'Accueil des Saisonniers (PAS) du
Chablais (Morzine, Avoriaz, Châtel)
Tél. 04 50 81 69 88 - info@saison-chablais.fr

Espace Saisonnier du Pays du Mont-Blanc
Tél. 04 50 53 12 24 - saison@maison-emploi.com

SUR LE LITTORAL ATLANTIQUE

17 Maison des Saisonniers et de l'Information
Jeunesse (17200 Royan)
Tél. 05 46 06 60 70 - infos@mdsij.org

33 Maison des Saisonniers du Bassin d'Arcachon
(33260 La Teste de Buch) Tél. 0 820 890 298
contact@saisonniers-bassin-arcachon.com

56 Maison de l'Emploi et des Saisonnalités du Pays
d'Auray (56400 Auray) Tél. 02 97 59 60 23
saisonnalites.auray@orange.fr

SUR LE LITTORAL MÉDITERRANÉEN

30 Maison du Travail Saisonnier Terre de Camargue
(30220 Aigues Mortes) Tél. 04 66 53 61 38
mts.ccterredecamargue@wanadoo.fr

34 Maison du Travail Saisonnier Hérault
Méditerranée (34300 Le Cap d'Agde)
Tél. 04 67 32 82 80 - accueil.mts@agglohm.org

DANS LES PYRÉNÉES

65 Bureau d'Information des Saisonniers
(65103 Lourdes Cedex) Tél. 05 62 94 48 81
bureaudessaisonniers@orange.fr

GIPE / Guichet Initiatives Pluriactivité Emploi
(65170 Saint Lary Soulan)
Tél. 05 62 40 08 14 - gipe65@perenne.org

66 Maison du Saisonnier en Pyrénées-Roussillon
(66000 Perpignan) Tél. 04 68 35 34 34
webmaster@maison-du-saisonnier.com

AILLEURS EN FRANCE

2A Maison de l'Emploi et des Saisonniers du Sud de
la Corse (20137 Porto Vecchio)
Tél. 04 95 72 09 68 - mde-sudcorse@orange.fr

07 Maison de la saisonnalité d'Ardeche Méridionale
(07150 Vallon Pont d'Arc) Tél. 04 75 88 17 44
maison.saisonnalite@wanadoo.fr

24 Espace des Saisonniers en Périgord Noir
(24200 Sarlat) Tél. 0 800 800 379 (numéro vert)
espace.saisonniers@mdepn.com



Annuaire

TOUS LES CONTACTS UTILES

ACTIMUT

2 rue du Commerce
74100 VILLE-LA-GRAND
Tél. 04 50 38 62 63

ADIL

4 avenue de Chambéry
74000 ANNECY
Tél. 04 50 45 79 72
Web : www.adil.org/74

AMALLIA

4 avenue de Chambéry
74000 ANNECY
Tél. 04 50 52 80 09
Web : www.amallia.fr

ANPAA

10 avenue de la Gare
74300 CLUSES
Tél. 04 50 98 16 39
Email : ccaa.cluses@wanadoo.fr

Association Sécurité Solaire

3 rue Jean Varenne
75018 PARIS
Tél. 01 42 58 00 60
Email : p.cesarini@soleil.info
Web : www.soleil.info

CAF

2 rue Emile Romanet
74987 ANNECY Cedex 9
Tél. 08 20 25 74 10

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF 74)

1 rue Louis Armand - 74000 ANNECY
Tél. 04 50 09 52 40
cifdd74@cifdd74.fr

Club TELI (Travail Etudes et Loisirs Internationaux)

2 chemin de Golemme - 74600 SEYNOD
Tél. 04 50 52 26 58
Email : clubteli@wanadoo.fr
Web : www.teli.asso.fr

CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie)

Tél. 36 46

DIRECTE Unité Territoriale 74

48 avenue de la République - BP 9001
74990 ANNECY CEDEX 9
Tél. Services d'informations du public Info Emploi :
0821 347 347 (0,12 €/mn)
Service renseignements Annecy : 04 50 88 28 28
Email : dd-74.direction@travail.gouv.fr

Education Santé Haute-Savoie

14 avenue Berthollet
74000 ANNECY
Tél. 04 50 45 20 74
Email : ades74@voila.fr
Web : www.education-sante-ra.org

EURALP

Maison du parc et de la montagne

256 rue de la République
73000 CHAMBERY
Tél. 04 79 68 97 61
Email : euralp@wanadoo.fr
Web : www.euralp.org

EURES

Web : <http://eures.europa.eu>

FONGECIF

192 avenue de Genève
74000 ANNECY
Tél. 04 50 57 55 69

GEIQ BTP Pays de Savoie-Ain

15 rue Andromède
Parc Altaïs
74850 CHAVANOD
Tél. 04 50 45 69 18
Email : geiqbtp@wanadoo.fr

Maison des syndicats

29, rue de la Crête
74960 CRAN-GEVRIER
Tél. 04 50 67 91 71
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

MIFE (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi)

20 avenue de Thônes
74000 ANNECY
Tél. 04 50 23 92 66
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Tous les mardis matin sur Bonneville à la Maison
de l'Emploi
Email : mife2@wanadoo.fr

Mutualité Française de Haute-Savoie

21 avenue de Cran
74000 ANNECY
Tél. 04 50 57 10 10
Web : www.mutualite74.fr

Mutualité Sociale Agricole (MSA)

106 rue Guer
74700 SALLANCHES
Tél. 04 50 93 77 32

PERIPL

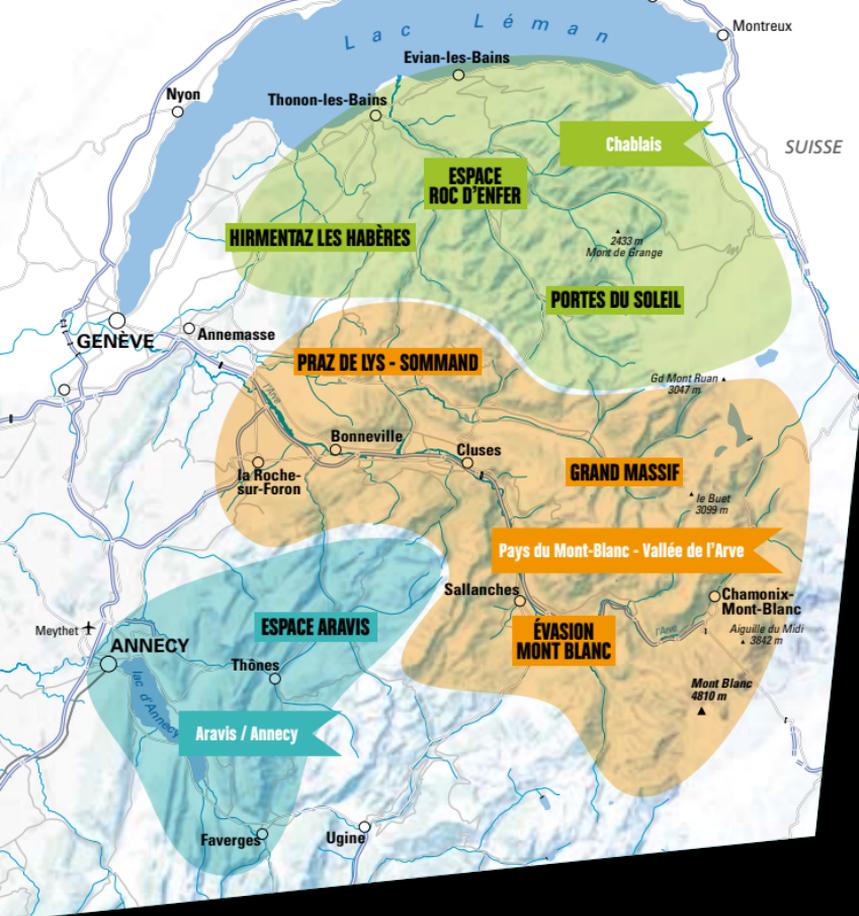
1 place du 18 Juin 1940
74940 ANNECY-LE-VIEUX
Tél. 04 50 66 47 47
Email : info@peripl.org
Web : www.peripl.org

Pôle Emploi

Tél. 3949
Web : www.pole-emploi.fr

Union Départementale des Offices de Tourisme de Haute-Savoie

Tél. 04 50 45 45 73
Web : www.udotsi-hautesavoie.fr



Aravis - Lac d'Annecy



PERIPL
 1 Place du 18 Juin 1940
 74940 ANNECY-LE-VIEUX
 Tél. 04 50 66 47 47
www.peripl.org